

Compte rendu du Comité Directeur du jeudi 28 juin 2007

16 Place Jean Jacques Rousseau
BP 174
38304 Bourgoin Jallieu Cédex
Tél : 04 74 19 16 12
Fax : 04 74 19 16 13
Email : rhonealpes@ffcanoe.asso.fr
Site : <http://www.canoe-rhonealpes.com>

Lieu de la réunion : C.R.O.S. Rhône-Alpes 16 Place Jean-Jacques Rousseau 38300 Bourgoin Jallieu à 19 Heures.

Membres de droit du comité directeur :

Les présidents des comités départementaux : Philippe Caillebotte, Lionel Racousot,

Membres élus du comité directeur : Christine Bouvard, Joëlle Despax, Gérard Ghidini, Yves Jalmain, Nicolas Trotoux, Marcel Venot.

Cadres techniques :

Christian Bichat, Claude Peschier, Gilles Zok.

Excués : André Berger, Criss Bichat, Roger Bouvard, Isabelle Bouillard, Jacky Bouillard, Sylvain Louvel, Dumoulin Mathieu, Patrick Legastelois, Hugues Peyret, Blandine Peyret, Claude Schmitt.

Ordre du jour :

1. Approbation du comité Directeur du 29 Mars 2007.
2. Mise en conformité du contrat de travail du salarié du comité, avec la convention collective du sport.
3. Contrat d'Objectifs 2007 avec la région Rhône-Alpes.
4. Convention partenariat E.D.F. U.P. Alpes 2007.
5. Représentant du comité régional, aux Chats France, à Bourg St Maurice.
6. Situation des démarches sur l'ouverture du Pôle d'entraînement sur Annecy.
7. Calendrier 2008.
8. Sélection régates de l'Espoir course en ligne et Challenge Jeunes eau vive.
9. 4 moteurs pour l'Europe 2007.
10. Divers.

1 - Approbation du comité Directeur du 29 Mars 2007.

Modification du Point : 9 - Tenue vestimentaire équipe Rhône-Alpes « 4 moteurs, régates nat. espoir, challenge national jeunes »

Nicolas Trotoux souhaite que soit inscrit au budget 2007 l'achat de tee-shirt pour les jeunes qui participent aux régates nationales de l'espoir et au challenge jeunes. Le devis s'élève à 425,90 €

Cette dépense sera intégrée dans les prochains budgets de fonctionnement du comité régional afin d'avoir une équité de traitement d'une saison sur l'autre. Le C.D. vote oui sur le principe.

Nicolas Trotoux souhaite qu'à l'issu des débats des comités directeurs ; les décisions soient clairement actées afin de ne pas avoir d'interprétations différentes.

2 - Mise en conformité du contrat de travail du salarié du comité, avec la convention collective du sport.

Yves Jalmain a effectué différentes démarches administratives pour actualiser le contrat de travail du salarié du comité. Ce Contrat a été rédigé au regard de la Convention Collective du Sport.

Le niveau de compétences du poste Comité correspond au niveau IV de la convention, il est décidé de rénumérer Nicolas à partir du 1^{er} décembre 2006, 1 570 € au lieu de 1 537,50 € minimum prévu par la convention collective. Le montant de 1 570 € tient compte du salaire actuel de Nicolas ainsi que son augmentation annuelle. L'ancienneté de Nicolas est régularisée au 1 février 2007, elle est de 14,45 €, convention collective, ce qui fait à ce jour un salaire brut ancienneté acquise de 1 584,45 €.

Dans le contrat nous ne faisons plus référence au dispositif « Emploi Jeunes ». Le comité régional a souscrit une prévoyance au 1/04/07, c'est une obligation de la Convention Collective du Sport.

Cette régularisation administrative sera faite dès que possible avec le service de comptabilité et le salarié.

3 - Contrat d'Objectifs 2007 avec la région Rhône-Alpes.

Le dossier de demande de subvention du contrat d'objectifs avec la région Rhône-Alpes s'est inscrit selon 11 thématiques du plan de mandat sport avec un ordre de priorité défini par les élus régionaux. Le comité régional a présenté 7 thématiques donc 5 thématiques ont été retenues. Le montant de la subvention du contrat d'objectifs de la saison 2007 s'élève à :

27 400 € : dont 9 000€ sur l'investissement et 18 400 de fonctionnement.

	Thématiques	Priorité comité CK	Budget prévisionnel	Demande subvention Fonctionnement	Demande subvention Investissement	Sub. Fonct.	Sub. Invest.
Fiche n° 8 prioritaire politique de la région	Favoriser l'accès au sport des personnes handicapées et le soutien à la pratique sportive des publics éloignés	2	4 590 €	2 000 €	-	2 000 €	-
Fiche n° 3 prioritaire politique de la région	Former, valoriser et protéger les dirigeants bénévoles du sport rhônealpin ainsi que le soutien à l'arbitrage, la lutte contre les incivilités et les discriminations	-	-	-	-	-	-
Fiche n° 5 prioritaire politique de la région	Valoriser le sport loisir et de pleine nature	3	39 570 €	6 000 €	9 000 €	6 000€	7 000 €
Fiche n° 4 prioritaire politique de la région	Valoriser le sport loisir comme vecteur économique et création d'emplois	4	12 554 €	6 000 €	-	0 €	-
Fiche n° 1	Faire progresser et valoriser la pratique sportive des lycéens et apprentis.	5	4 800 €	400 €	2 000 €	400€	2 000€
Fiche n° 2	Maintenir et faire progresser la logique de la formation autour du sport de compétition et vers le sport de haut niveau.	1	45 450 €	9 600 €	-	7 000 €	-
Fiche n° 6	Valoriser le sport universitaire en privilégiant la citoyenneté et l'accès des étudiants aux responsabilités associatives.	-	-	-	-	-	-
Fiche n° 7	Créer des projets sport santé.	-	-	-	-	-	-
Fiche n° 9.1 -9.2	Schéma de cohérence régionale des équipements sportifs et schéma de cohérence régionale des manifestations sportives.	6	11 320 €	3 300 €	1 400 €	3 000 €	0 €
Fiche n° 10	Créer des événements autour des grandes manifestations sportives internationales organisées en Rhône Alpes.	-	-	-	-	-	-
Fiche n° 11	Grands projets structurants du comité	7	10 974 €	-	5 000 €	0 €	0 €
		Totaux	129 258 €	27 300 €	17 400 €	18 400 €	9 000 €

Fiche N° 8 : Handinautique 12 mai 2007 à Thonon les Bains - Mise en place d'une animation handinautique en liaison avec le club de Viviers.

Fiche N° 5 : Acquisition de matériel de navigation et Petit matériel école de sport.

Fiche N° 4 : Soutien à l'emploi : agent développement comité régional - C.T.F. C.D. Isère.

Fiche N° 1 : Acquisition de matériel bateau directeur : club du Diois et Lycée de Die - Chts régional U.N.S.S. 2 mai 2007 Vallon Pt d'Arc.

Fiche N° 2 : Stages et regroupements sportifs du comité rhône-Alpes.

Fiche N° 9.1 : Schéma de cohérence des équipements : cartographie des P.D.R.N.

Fiche N° 11 : Achat d'un balisage d'un bassin de course en ligne : 7 lignes de 500 mètres.

Pour le contrat d'objectifs avec la région Rhône-Alpes 2008, les clubs et les comités départementaux peuvent proposer au comité régional de prendre en compte certains de leurs projets de développement afin de mutualiser les moyens.

Exemple sur la saison 2007 : fiche N° 8 et fiche N° 1.

Le dossier de demande de subvention du contrat d'objectifs 2007 sera accessible sur le site du comité avec un mot de passe pour les clubs, les Comité Départementaux et membres du comité directeur du comité régional.

4 - Convention partenariat EDF. U.P. Alpes 2007.

Le comité régional a présenté une demande de soutien pour la création d'un poste de conseiller technique fédéral sur le C.D. Isère, pour des missions sur la diffusion de la culture sécurité auprès des pratiquants, la sensibilisation et l'information aux risques liés à nos pratiques. Cette action a été prise en compte par Philippe Schneider, responsable de la communication de E.D.F. U.P., mais elle n'a pas été validée par sa direction.

Le Partenariat EDF avec l'UP Alpes sur saison 2007 s'élève à 4 500 €. Cette somme est affectée sur deux actions :

- 3 000 € sur les Championnats France à B.S.M. sur le poste de sécurité.
- 1 500 € pour faire sur les cartes du P.D.R.N. l'insertion, sur tous les barrages EDF, de la réglementation et d'un message de sécurité à l'approche des ouvrages.

D'autre part, une dotation de 200 tee-shirts sur l'organisation des Championnats France Slalom et Descente, et 250 tee-shirts pour le challenge jeunes.

5 - Représentant du Comité Régional, aux Championnats France, à Bourg St Maurice.

Christine Bouvard présidente de la commission slalom ne peut pas être présente aux championnats de France, elle demande à être représentée. Il est demandé à Joëlle Despax qui sera présente sur tout le Cht France au poste de responsable des juges de portes de prendre cette représentation. Il n'y a pas d'opposition à cette délégation.

Les membres du comité directeur présents aux championnats de France seront :

Marcel Venot les 20, 21, 23 juillet.

Yves Jalmin le 23 juillet pour la cérémonie d'ouverture de la Descente.

Nicolas Trotoux les 21 et 22 juillet.

Criss Bichat les 19, 20, 21 et 22 juillet.

Joëlle Despax, sur tout le Championnat France Slalom et représentera Marcel Venot, lors de la cérémonie d'ouverture à Bourg St Maurice.

6 - Situation des démarches sur l'ouverture du Pôle d'entraînement sur Annecy.

Suite à la réunion de concertation à Annecy, du 20 avril 2007, il a été décidé, en accord avec le Directeur Départemental Jeunesse et Sports de la Haute Savoie, que Marcel Venot rencontre le Directeur Régional Jeunesse et sports « c'est la DRDJS qui a la compétence du Haut niveau » pour lui proposer que le suivi de l'instruction du dossier soit piloté par J.P. Winiarski CTS Sport(D.D.J.S. Haute Savoie) en liaison avec tous les acteurs : Club D'Annecy, C.D. 74, Comité Régional, Pôle de Nancy, la F.F.C.K. et l'Education Nationale.

Cette proposition a été acceptée, par Monsieur le Directeur Régional, c'est donc J.P. Winiarski qui sera le référant pour la constitution du dossier.

Nous avons eu une 2^{ème} réunion, le 26 juin 2007 avec le club d'Annecy, le C.D. 74, le Comité Régional et J.P. Winiarski, ce dernier nous a présenté la 1^{ère} rédaction du projet de création d'un pôle espoir C.K. sur Annecy et le bassin Annecien, la fiche de poste du C.T.F. et le cahier des charges Pôle Espoir. Ces documents doivent faire l'objet de quelques modifications.

Le point sur le stockage du matériel reste un élément déterminant pour la suite du dossier. Cet aspect doit être traité en liaison avec la Ville d'Annecy afin de trouver une solution pour l'usage des espaces de la base des marquisats, en vue de la création du pôle.

A l'issue de la réunion, il a été demandé :

- à J.P.W de poursuivre l'instruction du dossier.
- au C.D. 74 de valider statutairement la création d'un poste de C.T.F. à leur prochain comité directeur.
- au club d'Annecy de valider statutairement l'implantation d'un pôle espoir sur la base des marquisats.

Débat :

Claude Peschier : L'ouverture d'un pôle espoir à Annecy ne résout pas toutes les situations scolaires, universitaires que certains athlètes Rhône Alpin rencontrent, pour la poursuite de leur carrière sportive, dès lors qu'ils ne font pas le choix ou n'ont pas le niveau pour intégrer le pôle espoir de Nancy.

Christian Bichat : Le comité régional répond avec l'ouverture d'un pôle à Annecy à la logique de la catégorie d'âge et du niveau de pratique de la filière haut niveau que la F.F.C.K a organisé jusqu'à la fin de l'Olympiade de 2012.

Pour les athlètes de niveau championnat France, le comité régional organise des stages et des regroupements, tout au long de l'année, coordonnés par Gilles Zok et sous la responsabilité des présidents des commissions.

Marcel Venot : Le comité régional n'a pas vocation à organiser l'entraînement au quotidien des athlètes.

Bichat Christian : Une réponse partielle pourra être apportée avec la nomination de Vincent Olla et en réorganisant les missions des CTS. Effectivement, il manque une personne référente pour la formation des entraîneurs, la programmation annuelle de l'entraînement en liaison avec les cadres et bénévoles des clubs.

Philippe Caillebotte : Il faut organiser l'accueil des athlètes qui ne sont pas sur les pôles lorsqu'ils quittent leur club formateur après le B.A.C. afin de bénéficier des offres que proposent les clubs sur des villes universitaires.

Agnès Olry : le CKLM a toujours accueilli des étudiants, les conditions d'accueil des hébergés sont les suivantes : la cotisation annuelle est de 70 € et de 15 € de caution pour la clef. WWW.CKLOM.org

Lionel Racoussot : avec le club de Grenoble et la création du poste de C.T.F. il pourra être envisagé des dispositifs d'accueil.

7 - Calendrier 2008.

Nicolas Trotoux présente le calendrier. Ce calendrier s'inscrit sur la saison sportive de septembre 2007 à août 2008, selon la coordination nationale.

Il est demandé aux clubs organisateurs de rentrer sur l'extra net F.F.C.K. les coordonnées de leur manifestation. Nicolas se charge de valider ces organisations au niveau régional.

Nous demandons aussi aux Comités Départementaux de nous faire connaître leur calendrier de formations pour les initiateurs 2007/2008.

Voir calendrier ci-joint.

8 - Sélection régates de l'Espoir course en ligne et Challenge Jeunes eau vive.

Sélectionnés régates de l'espoir : Stage à Pose du 7 au 15 juillet 2007

<u>K1 H minime</u>				<u>K1 D Minime</u>		
Moquet	Théo	VPA		Neime	Julie	CKC Vienne
Lacroix	Thomas	CKLOM		Ducros	Lisa	VPA
Arnaud	Luc	CKC Vienne		Viquesnel	Anais	CN la Platière
Gibert	Thibaud	CN la Platière		Dupras	Orlane	Ambronay
Rakowski	Armand	La Plagne		Geoffray	Clémentine	Ambronay
Deschamps	Kevin	Moutiers		Hannequin	Clemence	VPA
Olla	Tobias	VPA		Bousquet	Marion	Ambronay
Meyer	Matthias	CKC Vienne		Bianco	Marlorie	Ambronay
Aupee	Loic	La Plagne				
Saint Requier	Joen	La Plagne				
Runet	Antoine	CN la Platière				

Challenge National de l'espoir. Stage à Bourg St Maurice du 16 au 22 juillet 2007.

Moquet	Théo	VPA		Olla	Tobias	VPA
Lacroix	Thomas	CKLOM		Neime	Julie	CKC Vienne
Gibert	Thibaud	CN la Platière		Viquesnel	Anais	CN la Platière
Rakowski	Armand	La Plagne		Geoffray	Clémentine	Ambronay

9 - 4 moteurs pour l'Europe 2007.

A ce jour, nous n'avons pas eu d'information de la part des Italiens «Région Lombardie» qui doivent organiser, les 28, 29 et 30 septembre 2007 la rencontre des 4 moteurs.

Nicolas Trotoux a expédié plusieurs courriels mais n'a pas eu de retour. Il y a urgence à connaître si cette épreuve est maintenue afin de procéder à la demande de subvention auprès de la région.

Dernière nouvelle nous venons d'apprendre que les italiens organiseront et nous faisons la demande de subvention auprès de la Région.

10 - Divers.

Schéma de cohérence du plan Rhône :

Marcel venot sollicite les membres du comité directeur pour que « le Schéma de cohérence pour les activités physiques, récréatives, sportives et de pleine nature sur le fleuve Rhône et son arrière-pays » retenu par la région Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projets du développement durable soit présenté dans le cadre du programme « Contrat de projet inter-régional Plan Rhône 2007-2013(C.P.I.E.R.) »

Le comité directeur donne son accord.

Cadre technique CD Isère.

Nicolas Trotoux nous informe qu'il a obtenu, les subventions du dispositif du plan sport emploi (DDJS Isère) pour la création d'un poste de cadre technique fédéral canoë-kayak. Sur le première année le financement du poste sera assurée par 12 000 € du P.S.E., et des actions de prestations pour 5 000 € avec Nautic Sport et 5 000 avec Grenoble Alpes Canoë-Kayak.

Dérogations :

Suite au changement de la date du championnat régional slalom les athlètes n'ont pas participé au Championnat régional slalom, ils sollicitent une dérogation pour participer au Championnat de France slalom : Lemaire Maxime de Vaulx en Velin, Beltrami Julien de La Plagne, Astier Perret Audrey de la Plagne, Romain Hager et Karl d'Annecy, Bersinger Thomas de l'Eyrieux.

Pour des raisons professionnelles, d'examens ou leurs participations au Championnat du Monde de Dragon Baot, les athlètes suivants n'ont pas pu participer au Championnat régional de descente. Ils sollicitent une dérogation pour participer au Championnat de France de descente : Jean Louis Blayx de Valence, Dekerlau Claude de Grenoble, Redon Charles et Bonhomme Lise de C.K.L.O.M.

Publics Eloignés de la Pratique Sportive (PEPS).

La région Rhône Alpes a initié une politique d'aide financière sous la forme d'appel à projets pour les associations, les Lycées, les bases de loisirs qui proposent l'accès des activités de plein air, aux jeunes de 16 à 25 ans. La notion de publics éloignés est très large, elle comprend les inégalités sociales, physiques et géographiques. C'est une démarche volontaire directe entre la structure et la région. Il faut constituer un dossier à consulter sur le site de la région et télécharger la plaquette de présentation ainsi que le dossier technique sur www.rhonealpes.fr rubrique « qualité de vie », « sports » et poser vos questions sur peps@rhonealpes.fr.

75 ans le la FFCK.

Pour ses 75 ans, la F.F.C.K. a décidé de fêter cet anniversaire lors du 23^{ème} Marathon de l'Ardèche, le vendredi 9 en soirée et le samedi 10 novembre 2007. Il sera proposé à cette occasion une rétrospective de la structure au travers : les hommes qui ont fait la F.F.C.K., les résultats sportifs, le matériel, des animations Tout ceci sera organisé sous un chapiteau avec le verre de l'amitié....

Cartes de 700 rivières de France.

La FFCK avec IGN se propose de faire une nouvelle édition de la carte des 700 rivières pour 2009. Si vous avez des remarques à faire sur l'ancienne carte faite nous les parvenir. Claude Peschier sera dans le groupe de travail pour la mise à jour de l'édition 2009.

Assises du comité Rhône Alpes

Le samedi 13 octobre 2007 seront organisées les assises du canoë-kayak en Rhône Alpes.

Cette journée s'adresse à tous les adhérents ; une invitation sera faite aux clubs et aux Comités Départementaux.

Il y aura aussi la présentation d'une étude faite par la D.R.D.J.S. de Lyon sur l'emploi et la formation.

Démission

Joëlle Despax est nommée sur un poste à la Réunion pour la rentrée scolaire 2007/2008, elle présente sa démission du comité Directeur à compter du 31/08/07. Le C.D. Valide cette démission.

Rapporteur : Christian Bichat.